

Montreuil,
le mercredi 23 mars 2022

Émetteur : Elise Demorise pour l'Ucanss - @mail : formation@ucanss.fr, Christine Calvet pour l'Institut 4.10 - @mail : les-prepa-concours@institutquatredix.fr

Objet : Préparation au 63ème concours d'entrée à l'En3s

Madame, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, propose une préparation aux épreuves du Concours d'entrée à l'EN3S - <https://en3s.fr/admissions-concours/concours-entree-en3s/>.

I. MODALITÉS D'ENTRÉE DANS LA PRÉPARATION (ANNEXE 1)

Le système d'entrée est constitué de deux tests d'orientation, un QCM de Protection sociale de 50 questions et une synthèse à partir d'un dossier. Ils permettent d'identifier le niveau des candidats au regard des attendus du concours, afin d'orienter le candidat vers un parcours de formation et d'accompagnement individualisé à la fois en termes de contenus et de durée.

Les tests d'orientation seront réalisés le 10 mai 2022.

Modalités particulières :

Les redoublants et les candidats qui bénéficient d'un report d'un an (demande à faire auprès de l'Ucanss) sont exonérés de la passation des tests d'orientation au profit d'un entretien avec l'Institut. Cet entretien a pour objectif d'identifier le parcours de formation le plus approprié, au regard des résultats obtenus au concours et aux tests.

II. ARCHITECTURE DE LA PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DES PARCOURS (ANNEXE 1)

L'individualisation du parcours de formation se traduit par la possibilité de suivre de 1 à 3 parcours qui peuvent être réalisés en parallèle selon les résultats obtenus aux tests d'orientation.

a) **Le parcours A - Consolidation des connaissances en Protection sociale** : ce parcours repose uniquement sur des modalités de préparation à distance via l'Espace Syfadis composé :

- d'une base documentaire,
- d'un forum d'échanges : animation de communauté, co apprentissage par la co-construction d'analyses, dépôt de travaux ... Chaque mois, les discussions sont alimentées par la publication d'articles d'actualité, des questions et réponses aux apprenants. Deux encarts mettent en avant un Fil d'info sur les actualités publiées dans les différentes conversations, des Actus à la Une...

b) **Le parcours B - (39 jours)** : Il s'agit de la préparation de l'ensemble des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission du concours qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves (composition, note de synthèse, étude de cas), des corrections des travaux dirigés et des devoirs, de la préparation à l'épreuve de conversation avec le jury et aux autres épreuves orales techniques.

c) **Le parcours C - Consolidation de l'expression écrite** : il est proposé à l'organisme d'orienter son collaborateur vers une préparation centrée sur l'orthographe, la sémantique, la grammaire, ... de type Voltaire (niveau 900 - Excellence), ou autre - <https://www.projet-voltaire.fr/>

III. MODALITÉS D'INSCRIPTION (ANNEXE 1)

L'accès à la préparation au Concours d'entrée à l'EN3S est subordonné à la constitution d'un dossier d'inscription complet à réaliser en ligne via l'adresse suivante :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=O6wF42uXmEi-fxelwGP857CpZj2n2Q1Jq5mLn3TCFw5URDhIVVc0V1NUMIIRMldXRTJZMFc3OTJOUC4u>

Il convient de joindre à ce dossier deux attestations demandées via le formulaire d'inscription en ligne :

- l'attestation du candidat (annexe 1bis),
- l'attestation du directeur qui autorise le suivi de la préparation (annexe 1ter).

La date limite des inscriptions est fixée au 15 avril 2022.

Une attention particulière est apportée à la lettre de motivation et au CV qui viennent compléter le dossier d'inscription.

En effet, afin de mieux accompagner le candidat lors de sa préparation, il est demandé d'évoquer plus précisément dans la lettre de motivation :

- les points saillants du parcours professionnel,
- la vision du métier d'agent de direction,
- la motivation et volonté à intégrer la préparation, avec la prise de conscience des contraintes liées à un tel investissement.

La lettre de motivation et le CV sont exploités pendant la préparation par le candidat et les intervenants durant des ateliers.

Vous trouverez en **annexe 2** les dates clés de la préparation.

Modalités particulières :

Les dossiers d'inscription des redoublants sont à transmettre au plus tard 7 jours ouvrés après la publication des résultats par l'EN3S (admissibilité ou admission) dans les mêmes conditions citées ci-dessus.

IV. MODALITÉS DE VALIDATION ET DE COMMUNICATION DES PARCOURS

Sur proposition de l'Institut 4.10, l'Ucanss valide les parcours. A l'issue, l'Institut 4.10 transmet la décision au stagiaire et au Directeur de l'organisme.



V. COÛT DE LA PRÉPARATION ET PRISE EN CHARGE

Le coût pédagogique de la préparation au 63ème Concours d'entrée à l'EN3S varie en fonction du(des) parcours de formation suivi(s). Le coût relatif aux tests d'orientation s'élève à 305,00 € par stagiaire.

Intitulé de la formation	Nature	2022/2023	
		Durée en jours	Coût stagiaire
	Parcours A (à distance) : Consolidation des connaissances en protection sociale		1591,00 €
	Parcours B : Entraînements aux épreuves écrites et orales	39	7697,00 €
	Parcours C - Consolidation de l'expression écrite : Parcours Voltaire ou autre	https://www.projet-voltaire.fr/	

Pour le candidat n'ayant pas suivi la préparation Ucanss tout en étant admissible aux épreuves écrites du concours, qui souhaiterait bénéficier d'un entraînement spécifique à l'oral, le tarif de la préparation est :

Intitulé de la formation	Nature	2022/2023	
		Durée en jours	Coût stagiaire
Préparation au concours d'entrée à l'EN3S	Entraînements aux épreuves orales	5	1379,00 €

2022 : Modalités de prise en charge

Afin de vous assurer que cette formation bénéficie d'une prise en charge, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2022 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant [ICI](#).

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

Les organismes relevant de la Mutualité Sociale Agricole sont invités à se rapprocher de leur caisse nationale CCMSA (Direction des Relations Sociales et des Ressources Humaines Institutionnelles, département gestion des compétences).

Pour les autres régimes, les organismes sont invités à se rapprocher de leur Opco.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par l'organisme d'appartenance selon les barèmes conventionnels.

Vos interlocutrices, Christine Calvet de l'Institut 4.10 et Elise Demorise de l'Ucanss (pilotes de ce dispositif), se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.



Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise Picaud

Directrice de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Présentation générale
- Attestation candidat
- Attestation employeur
- Calendrier

